

Evaluation de la multifonctionnalité de sols de friches réhabilitées

Jeanne MARÉCHAL¹, Rebecca DINGKUHN¹, Amandine KUBLER², Emma Girot³, Cécile Grand³, Xavier MARIÉ¹

¹ Sol Paysage, 8 bis boulevard Dubreuil, F-91400 Orsay, France

² Archimed Environnement, 5 rue du talus 67400 Illkirch-graffenstaden

³ ADEME, 20 Av. du Grésillé, 49000 Angers

La politique du « zéro artificialisation nette » (ZAN) issue de la Loi Climat et Résilience conduit les territoires à la réhabilitation de leurs friches pour lutter contre la dégradation des sols naturels et permettre la refunctionalisation de sols artificialisés susceptibles d'accueillir de nouveaux espaces de nature en ville. Cependant, l'évaluation des fonctions dans ces sols urbains très spécifiques et souvent pollués, reste peu éprouvée du fait de l'absence d'outils opérationnels et adaptés aux friches. Dans ce contexte, le projet « Fiches Réhabilitation » soutenu par l'ADEME vise à contribuer à l'établissement d'indicateurs fonctionnels et de référentiels d'interprétation associés, spécifiques aux caractérisations en milieu urbain et à l'état souhaité de refunctionalisation des sols.

Trois friches urbaines situées respectivement à Maubeuge, Rouen et Avranches, ont fait l'objet en 2022 d'un diagnostic initial de fonctionnalité, préalable aux travaux de réhabilitation. Sur chacune des friches ont été définis des points d'étude contrastés en termes d'historique, d'usage passé et à venir. Un point d'étude de référence fonctionnelle a également été sélectionné sur chacune des friches (ex : sol naturel à proximité présentant a priori le plus haut niveau de multifonctionnalité localement). Le groupement Sol Paysage – mandataire – et ARCHIMED environnement – co-traitant – ont réalisé sur ces points d'étude études agropédologiques, sites et sols pollués et écologiques. Les données récoltées ont permis de proposer une évaluation multifonctionnelle sur la base d'indicateurs de fonction, identifiés dans la littérature, établis à partir de paramètres physiques, chimiques et biologiques observés ou mesurés dans les sols. Ainsi, un outil d'évaluation basé sur l'acquisition de données de terrain a été proposé et sera réappliqué aux mêmes emplacements après les travaux de réhabilitation, permettant de juger des effets de la restauration sur le gain de fonctionnalité.

Ce retour d'expérience doit contribuer à l'établissement d'indicateurs fonctionnels et leurs référentiels d'interprétation associés, spécifiques aux caractérisations en milieu urbain et à l'état souhaité de refunctionalisation des sols.